Communiqué

MESSAGE IMPORTANT DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

Sainte-Marie, le 27 août 2021. – Dans le contexte de la crise actuelle dans votre secteur, nous souhaitons vous rappeler l'importance d'être vigilants concernant votre santé psychologique et celle de vos proches. Si vous ou un proche éprouvez des signes de détresse, n'hésitez pas à utiliser les ressources d'aide.

Vous connaissez une personne qui présente des signes de détresse? Quels sont les indices à surveiller?

- Changements significatifs de comportements ou d'habitudes;
- Difficulté à assumer les tâches habituelles;
- Abus d'alcool, de drogues ou de médicaments;
- Anxiété et peurs envahissantes;
- Fatigue importante et épuisement;
- Perte de plaisir et désintérêt;
- Irritabilité et agressivité;
- Idées suicidaires, etc.

Plusieurs ressources sont là pour vous et pour vos proches.

Tous les services sont rapides, confidentiels et sans frais.

La ligne d'intervention 1 866 APPELLE (1 866 277-3553) offre un soutien professionnel et confidentiel,
24 heures par jour, 7 jours par semaine aux personnes aux prises avec des idées suicidaires et à leurs proches;



- Le service Info-social (811, option 2) assure un soutien psychosocial, 24 heures par jour, 7 jours par semaine;
- La travailleuse de rang pour la région de Chaudière-Appalaches: M^{me} Alexandra Lapointe 1 450 768-6995;
- Les sites Internet : Prévenir et agir en santé psychologique (UPA), www.prevenirlesuicide.com et suicide.ca;
- Partage au masculin : https://partageaumasculin.com/.

La crise actuelle peut vous rendre moins attentifs à la santé et la sécurité du travail dans votre entreprise. Chaque jour, prenez quelques minutes pour réviser vos tâches et vous assurez qu'elles puissent se faire de façon sécuritaire. Au besoin, consultez les <u>fiches aide-mémoire produites par Les Éleveurs de Porcs du Québec</u>.

Vous pouvez également consulter les informations diffusées par la CNESST à l'adresse suivante : <u>Travailler en agriculture</u>, ça se fait dans les normes et en sécurité! | Commission des normes de l'équité de la santé et de la sécurité du travail - CNESST (gouv.qc.ca).

Enfin, soyez aussi attentifs aux risques de coups de chaleur durant les vagues de température élevée : https://www.cnesst.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/travailler-chaleur-attention.pdf

Sources:

Liliana Romero, MD, MSc., FRCPC Directrice de santé publique Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches

René Roy Président des Éleveurs de porcs de la Beauce

Louis-Phillipe Roy Président des Éleveurs de porcs des Deux-Rives